

APPEL DE FRANCE BÉNÉVOLAT

ALERTE ROUGE !

SUR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE DES SENIORS

Plus personne ne doute aujourd'hui de la nécessité de consolider la solidarité de droit par une solidarité d'implication. Autrement dit l'effort des pouvoirs publics ne pourra jamais suffire pour préserver le vivre-ensemble si chacun d'entre nous n'apporte pas sa contribution. C'est vrai de tous nos concitoyens, mais c'est encore plus nécessaire en ce qui concerne nos aînés. En effet ils peuvent apporter une aide décisive dans une multitude de domaines et se garantir ainsi du risque de dépendance précoce qui frappe durement les personnes âgées privées d'utilité sociale. On pourrait donc espérer voir s'amplifier le bénévolat des seniors. Or c'est tout le contraire qui est observé par la dernière enquête de France Bénévolat : non seulement elle dresse un constat inquiétant, mais elle en explique les raisons, et fait donc des propositions. C'est pourquoi *Le Jas* reproduit les résultats de leur dernière enquête, accompagnés d'une interview de Dominique Thierry, l'un de ses principaux auteurs et président d'honneur de France Bénévolat.



I. L'ENGAGEMENT DES SENIORS PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION : DES CONSTATS INQUIÉTANTS

L'étude de France Bénévolat, menée régulièrement (2010, 2013, 2016 et 2019) par l'Ifop avec l'appui de Recherches et Solidarité et du Crédit Mutuel, permet d'estimer qu'il y a environ 13 millions de bénévoles dans les structures associatives, soit 24 % de la population de plus de 15 ans (36 %, si on intègre toutes les autres formes de bénévolat). Menées avec les mêmes méthodes et les mêmes questions, ces enquêtes permettent donc d'avoir des comparaisons fiables.

Globalement, le bénévolat associatif, après une belle embellie de 2010 à 2013, notamment grâce à la forte progression de l'engagement bénévole des jeunes, stagne, voire régresse légèrement.

Encore plus préoccupante est la situation de l'engagement des plus de 50 ans, et plus spécifiquement celle des retraités. Dès 2015, France Bénévolat s'était inquiétée du tassement relatif constaté en 2013 pour les plus de 65 ans (des retraités pour simplifier). Avec les résultats de 2019, il ne s'agit plus de tassement, mais de régression. Le taux d'engagement des seniors est donc passé de 38 % en 2010 à 31 % en 2019. C'est presque 0,8 point par an ; c'est très important, d'autant plus que le phénomène semble s'être accéléré de 2016 à 2019.

En 9 ans, nous avons atteint environ 1 million de bénévoles en moins chez les personnes de plus de 65 ans !

Phénomène également inquiétant, le taux d'engagement des 50/64 ans est légèrement inférieur à celui des générations précédentes ; il y a donc un léger retrait. Rappelons que l'âge réel de départ en retraite est de 61/62 ans ; donc, une partie de cette tranche d'âge est déjà en retraite. La perception des conditions de travail rend impossible l'engagement bénévole, au moins pour celles et ceux qui n'ont pas connu d'engagement avant. Où est le discours sur les "35 heures" qui allaient permettre une égalité des femmes et des hommes dans les tâches domestiques et auprès des enfants et permettre davantage d'engagements dans la société (les temps sociaux) ?

Pour ce qui concerne les plus de 65 ans, dès 2013, nous donnions quatre explications possibles ; elles se confirment et se combinent :

- Les conséquences du durcissement des conditions de départ en retraite... et d'une entrée dans le marché du travail plus difficile (les nouveaux retraités ne sont plus les enfants des (fausses et mythiques) "30 glorieuses", qui avaient à "rendre" à la société" parce qu'elle avait été particulièrement "bonne" à leur égard...);

- "Une certaine concurrence" entre la solidarité externe et la solidarité familiale (les nouveaux retraités sont une génération charnière et sont extrêmement solidaires de leurs ascendants, de leurs enfants et de leurs petits enfants)...

- La nécessité de continuer à travailler pour compenser des retraites, faibles ou jugées comme telles (aujourd'hui environ 6 à 7 % des retraités de moins de 70 ans travaillent et ce chiffre augmente régulièrement... beaucoup cherchent sans trouver)

- Une parole collective, venant prioritairement de l'État, extrêmement faible, voire inexistante, sur la place des seniors dans la société.

Cette situation et les explications que nous en donnons devraient interpeller fortement toutes les Institutions qui s'intéressent, ou devraient s'intéresser, à la place des seniors dans la société : État, collectivités territoriales, caisses de retraites (régimes de base et régimes complémentaires), entreprises dans le cadre des politiques de RSE (responsabilité sociétale des entreprises).

Parallèlement, une récente étude faite pour le compte de la Commission européenne, indique que de plus en plus de seniors souhaitent continuer à travailler pour des raisons autres que pécuniaires. Pour beaucoup, le travail au-delà de 65 ans ajoute à la qualité de la vie. Ils voient dans le travail "une façon de maintenir des contacts sociaux, de continuer à rester dans la course, de rester actif et en bonne santé et de contribuer à la société" ce qu'ils pourraient trouver dans le bénévolat !

II. L'ENGAGEMENT DES SENIORS : DES ENJEUX DÉCISIFS

Le bénévolat des seniors a une triple finalité (il s'agit du bénévolat par et pour les seniors). En effet, les seniors sont une véritable ressource du développement associatif, en particulier sur le



champ du bénévolat de compétences. Pour les seniors, le bénévolat est un excellent moyen de maintien et de développement du lien social (facteur dominant du maintien de la bonne santé, au sein des 5 facteurs épigéniques clairement repérés).

1. Un besoin d'utilité sociale

Dans toutes les enquêtes menées auprès de retraités, la grande majorité des interviewés exprime le besoin d'avoir des activités socialement reconnues, de "servir à quelque chose". C'est même souvent le choix et la mise en œuvre de ces nouvelles activités, au sein d'un nouvel équilibre de vie, qui marquent la fin du "deuil social" du travail rémunéré.

Ce réinvestissement est d'autant plus facile que la personne s'est constituée dans son parcours de vie un capital de lien social, en dehors même des relations professionnelles. Faute de l'avoir fait suffisamment avant le départ, c'est tout un retissage qui est à refaire et qui est plus compliqué.

L'implication des retraités dans des activités socialement utiles a donc un double effet positif :

- pour eux, par le maintien ou le retissage de liens sociaux ; cela contribue à développer ce que les institutions de retraite appellent désormais "la prévention sociale globale" ;

- pour la collectivité, par les effets de la solidarité, et tout particulièrement de la solidarité intergénérationnelle, au travers du bénévolat associatif. Quand les bénévoles témoignent, on retrouve très souvent l'idée que "donner du temps aux autres, c'est recevoir en retour". Les bénévoles redécouvrent, souvent sans le savoir, le concept "du don et du contre don" très ancré dans toutes les civilisations traditionnelles et très bien mis en exergue par l'anthropologue Marcel Mauss dès 1925. On voit bien ainsi qu'il n'y a aucune raison d'opposer "le don pour les autres" et le "don pour soi".

Sur un registre plus collectif, il est clair que la reconnaissance de la place des retraités dans la société passe par la reconnaissance de leur utilité sociale.

2. Le bénévolat, un moyen pour "bien vieillir", donc un enjeu économique pour limiter le coût de la protection sociale

Si le bénévolat est une activité utile à la société, l'expérience de France Bénévolat montre qu'il l'est aussi pour le bénévole lui-même. Faire du bénévolat permet à un retraité de se sentir utile mais aussi de sortir de chez lui, de rencontrer de nouvelles personnes, de s'épanouir dans de nouveaux projets... et plus globalement de rester en bonne santé. Des travaux récents tendent à montrer un retard important de l'âge de déclenchement de la maladie d'Alzheimer (de l'ordre de 5 ans) en fonction du niveau de formation et de l'activité intellectuelle. Mais, paradoxalement, les discours d'institutions de retraites et des mutuelles sur "la prévention sociale globale" restent à dominante médicale et les actions proposées vont dans le même sens, pour des raisons de coûts directs... du grand âge :

- l'aménagement du logement, pour éviter les accidents domestiques (aux coûts considérables) et le maintien à domicile le plus longtemps possible ;
- des ateliers nutrition ou hygiène de vie, pour éviter les maladies cardiovasculaires ;
- du sport adapté, pour les mêmes raisons ;
- des "ateliers mémoires" ;

Pour parler clair, "les vieux sont des coûts à éviter", pas des acteurs dont la société a besoin !

3. Un catalyseur de la consolidation de la démocratie

Rappelons que le bénévolat n'est pas que la ressource principale des associations (85 % de leurs ressources globales). C'est aussi, et encore plus, le facteur essentiel de l'Education, au sens de l'Education Populaire, et le facteur essentiel de l'inclusion sociale d'une société éclatée. En ces temps où l'on s'interroge sur l'efficacité de la démocratie, il faut rappeler que le monde associatif constitue la plus large part de la démocratie contributive (celle qui s'efforce de rendre des services de bien commun que n'assurent ni la démocratie représentative -lois, règlements, choix du cadre administratif... - ni la démocratie sociale ou participative, négociations entre partenaires sociaux, demandes locales d'avis des citoyens, et que le bénévolat constitue son essentiel carburant. Comme ce sont, traditionnellement, les seniors qui peuvent assurer l'engagement bénévole le plus régulier pour donner de la permanence aux associations, voire pour participer à leur gouvernance, le risque est grand, avec ce décrochage des seniors, de voir la démocratie contributive s'étioler en France : mauvaise nouvelle en ces moments de notre histoire où la société semble s'émietter.

D'ores et déjà, le discours officiel de l'Etat pourrait





rappeler que ce n'est pas parce que l'on quitte le temps de l'activité professionnelle salariée que l'on devient "inactif", adjectif stupide qui rétrécit le citoyen à sa seule dimension productive : on peut au contraire devenir, mieux que jamais, un citoyen actif, créateur d'une réelle valeur ajoutée sociale.

III. L'URGENCE D'UN PLAN D'ACTION COLLECTIF

La situation actuelle n'est donc ni satisfaisante, ni acceptable. A tendance structurelle, il faut donc des politiques structurelles dans la durée, à moyen et long terme, qui impliquent tous les acteurs, et évidemment pas que France Bénévolat qui arrive à toucher environ 10 000 nouveaux retraités par an ! Même si des actions sont déjà menées sur les registres du maintien du lien social pour et par les retraités et sur l'accompagnement de la transition travail/retraite, sur la prévention sociale elle-même, il convient, de notre point de vue, de "changer de braquet" et de créer un cadre de cohérence.

France Bénévolat recommande les actions suivantes pour les autres et pour elle-même :

1. La nécessité d'une parole publique forte

Le travail de Pierre-Etienne Girardot et de Yann

Song, cité plus haut, montre que les Pouvoirs Publics se sont préoccupés des volets prioritairement financiers des retraités :

- d'abord par le sauvetage des régimes de retraite... ce qui n'est pas rien ;
- par le développement de l'APA, qui a largement contribué au maintien à domicile des plus âgés en situation financière précaire ;
- puis sur le grand âge, l'isolement, la dépendance (une part importante de "la loi sur le vieillissement" de 2015), l'aide aux aidants. En d'autres termes, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, les seniors sont d'abord des coûts, des allocataires, des résidents, des bénéficiaires... jamais des acteurs sociaux à part entière dont la société a absolument besoin.

Il a toujours manqué un discours positif, fort, s'adressant aux (environ)

14 millions de retraités en bonne santé. Les recommandations du rapport Boutrand (CESE-2009) sont restées lettre morte ; les recommandations du "Collectif Inter Associatif de lutte contre l'isolement" au moment du débat sur la loi de 2015 n'ont pas été entendues.

Nous recommandons donc une campagne publique, systématiquement renouvelée, sur le registre "Retraités, vous êtes utiles et la société a besoin de vous !").

2. Une parole relayée par les collectivités territoriales

Pour mémoire, l'engagement bénévole associatif est d'abord une affaire de proximité. Une campagne nationale devrait être relayée par des campagnes plus ciblées des collectivités territoriales- aux trois niveaux : régional, départemental et local- valorisant les associations et les bénévoles engagés localement et les invitant à les rejoindre (des initiatives dans ce sens existent déjà).

3. La nécessaire implication des entreprises

Sauf heureuses exceptions, un véritable accompagnement à la transition travail/retraite ne constitue pas une préoccupation majeure des entreprises. Les classiques "stages de préparation à la retraite",

quand ils existent, sont, de notre point de vue et comme indiqué plus haut, largement inadaptés. Tout se passe comme si ce n'était pas le problème des entreprises ou comme si un message sur le "après travail" était une incitation au départ ou un risque de démotivation sur "le pendant le travail".

Un discours positif sur "je me préoccupe de vous après" devrait aller à l'inverse des deux craintes ci-dessus, au moment où "le bonheur au travail" devient un champ nouveau de la GRH... avec le risque d'un effet de mode.

Au sein de véritables "accords seniors" prenant en compte véritablement ces accompagnements à une bonne transition, devrait également être pris en compte la question -essentielle- des aidants familiaux encore salariés, par exemple par des dispositifs de "mutuelle/prévoyance".

4. Pour les bénévoles potentiels qui ont envie de passer à l'acte, des dispositifs éprouvés de France Bénévolat

Pour mémoire, France Bénévolat dispose de deux outils éprouvés pour les personnes qui ont envie de faire du bénévolat, sans trop savoir à qui s'adresser :

- Nos 250 permanences sur le territoire, dédiées



à l'accueil des candidats au bénévolat, qui se voient proposer un conseil personnalisé (gratuit) par des bénévoles formés. Nous recevons ainsi 21 000 personnes par an, dont 25 à 30 % de retraités ou de futurs retraités. Nous estimons que sur cette seule population, il faudrait multiplier ces chiffres par 5 à 10 ;

- Le site www.francebenevolat.org, qui dispose en permanence d'un stock d'environ 12 000 missions bénévoles, décrites et mises en ligne par nos associations adhérentes (les bénévoles potentiellement intéressés pouvant, soit s'adresser aux associations directement concernées, soit venir nous rencontrer dans nos permanences pour en savoir plus). Consulté par plus de 500 000 visiteurs uniques par an, il pourra satisfaire encore plus d'utilisateurs, avec sa nouvelle ergonomie, disponible depuis juin 2016. En particulier, France Bénévolat a mis au point des "Ateliers de sensibilisation à l'engagement bénévole" pour les futurs ou nouveaux retraités. Ils ont en particulier été mis en place au sein d'un dispositif plus large, intitulé "stages Tremplin" et développé par le PRIF Ile de France, à partir de 2014 et évalué en 2015. Plus de 50 "Ateliers", d'une demi-journée, ont ainsi été animés par des bénévoles de France Bénévolat, formés et agréés... mais ça ne touche que 500 à 700 personnes par an.

Si les évaluations qualitatives sont très satisfaisantes, le nombre de personnes touchées (quelques centaines par an) n'est évidemment pas à la hauteur des enjeux.

France Bénévolat peut changer de braquet si les organisations concernées le demandent (en priorité entreprises, régimes de retraite de base, régimes complémentaires).

« IL N'Y A PAS DE SUCCÈS COLLECTIF SANS UTOPIE COLLECTIVE »

Dominique Thierry, Président d'honneur de France Bénévolat

Pouvez-vous nous faire part de vos démarches pour réactiver la mobilisation des aînés ?

Pour parler clair, globalement, dans les représentations dominantes des pouvoirs publics et des systèmes de protection sociale, “les vieux sont des coûts à éviter”, pas des acteurs dont la société a besoin ! Comme il s’agit d’une tendance structurelle, il faut donc des réponses structurelles, dans la durée, à moyen et long terme, qui impliquent tous les acteurs. Il est d’abord nécessaire d’entendre une parole publique forte pour que les seniors soient considérés comme des acteurs sociaux à part entière dont la société a absolument besoin. Cette parole nationale doit être reprise par les collectivités territoriales, et c’est indispensable parce que celles-ci ont besoin de citoyens engagés pour retisser le tissu social éclaté. Mais il faut aussi la nécessaire implication des entreprises pour qu’elles accompagnent réellement leurs futurs retraités dans leur nouveau projet de vie. Elles prouveront ainsi qu’elles s’intéressent vraiment à leurs salariés, et pas seulement à leur résultat financier et à leur cours de bourse. Enfin, pour les bénévoles potentiels qui ont envie de passer à l’acte, il faut renforcer les dispositifs éprouvés de France Bénévolat, mais en changeant de braquet.

Pour prendre une expression familière, il faut que “tout le monde s’y colle”, dans une politique volontariste, cohérente et concertée : État, collectivités territoriales, entreprises, caisses de retraite et monde associatif.

Vous avez écrit un livre sur les jeunes : quel rapport avec votre engagement sur le bénévolat ?

Je viens de publier ce livre chez l’Harmattan “Les jeunes, les mal-aimés de la République !”. Il s’agit

d’un ouvrage personnel, qui n’engage pas France Bénévolat, et qui reprend 45 ans de combats au service de l’inclusion sociale des jeunes, qui malheureusement est difficile. En effet, depuis 1975 c’est plutôt l’exclusion des jeunes qui l’emporte dans les “choix collectifs” en France. Bien sûr, par “choix collectif”, il ne faut pas entendre une volonté explicite et rationnelle, mais la somme de dysfonctionnements majeurs et structurels de trois grands systèmes : le système d’orientation, l’Éducation nationale et la formation continue. Ces dysfonctionnements ont produit une augmentation du chômage des jeunes plus rapide que pour les autres tranches d’âge, le maintien à un haut niveau du “décrochage scolaire”, des discriminations ter-



ritoriales qui accentuent les discriminations sociales. Sans oublier un niveau de “NEET” (acronyme européen pour Not in Employment nor in Education or Training) d’environ deux millions de jeunes totalement “hors radar”.

Mais cet ouvrage n’est pas qu’une dénonciation. Il présente des solutions et des exemples réussis, même si ces “belles histoires” ne parviennent pas encore à faire bouger les systèmes.

Comme pour les aînés, il faut que tout le monde agisse en changeant profondément de “logiciel” : des institutions européennes jusqu’à l’enseignant de terrain, avec bien sur tous les corps intermédiaires, dont les associations. Et il faut pour cela s’inspirer des meilleurs modèles étrangers, en particulier celui de la Finlande pour la formation initiale et celui de l’Allemagne pour l’apprentissage.

Et pour réussir il faut cesser de renvoyer la faute sur les autres. Chacun doit se sentir concerné. Belle utopie diront certains, mais il n’y a pas de succès collectif sans utopie collective. ■